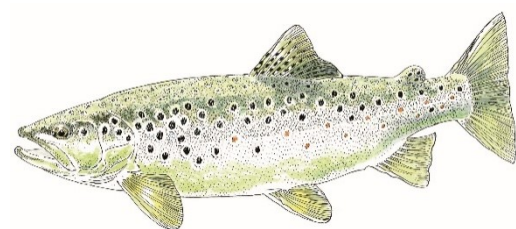
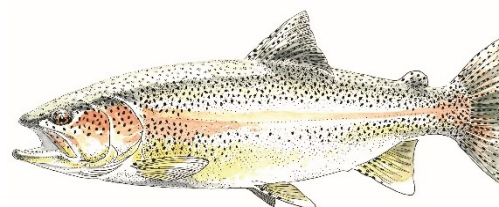


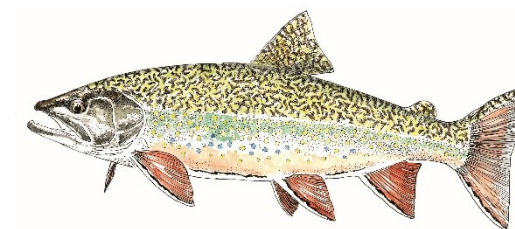
# CALENDRIER DES LACHERS DE TRUITES EN COURS D'EAU SAISON 2020



Truite fario (TRF)



Truite arc-en-ciel (TAC)



Saumon de fontaine (SDF)

**NB : EN RAISON DES NIVEAUX D'EAU TROP IMPORTANTS SUR CERTAINES RIVIERES, QUELQUES LACHERS PREVUS A L'OUVERTURE ONT ETE REPORTES OU MODIFIES. LES INFORMATIONS EN ROUGE SUR CE CALENDRIER CORRESPONDENT AUX MODIFICATIONS EFFECTUEES PAR RAPPORT AU CALENDRIER INITIAL.**

Cours d'eau	Catégorie piscicole	Secteurs	AAPPMA	Quantités	Observations	Espèces
<b>SECTEUR NORD</b>						
Le Curé	2 <sup>ème</sup>	Bouhet	Carpe Aunisienne	150 kg	100 kg à l'ouverture + 50 kg semaine 12.	TAC
Canal de Marans à La Rochelle		De l'école de voile de Marans aux Ecluses d'Andilly	Gaule Marandaise	150 kg	1 lâcher à l'ouverture.	
		Andilly	Gardon Rochelais	50 kg	1 lâcher à l'ouverture.	
Canal de La Moulinette		Rompsay		50 kg	1 lâcher à l'ouverture.	
La Gères		Villeneuve-les-Salines (La Rochelle)	Gardon Aigrefeuillais	75 kg	1 lâcher à l'ouverture.	TAC, TRF, SDF
Le Virson		Saint-Germain-de-Marencennes, lieu-dit « Tric-Trac »		290 kg	80 kg à l'ouverture et 3 x 70 kg semaines 12, 14 et 16	
		Aigrefeuille d'Aunis (Aval du Lac de Frace, près du parking du lac)		40 kg	<b>Le lâcher de 40 kg prévu à l'ouverture sur ce ruisseau sera réalisé au petit Lac de Frace</b>	
<b>SECTEUR EST</b>						
La Boutonne	1 <sup>ère</sup>	De Dampierre/Boutonne à Nuailé/Boutonne.	Vairon Boutonnais	900 kg	200 kg de TRF à l'ouverture + 300 kg semaine 13 (200 kg de TAC et 100 kg de TRF) + 300 kg semaine 15 (200 kg de TAC et 100 kg de TRF) + 100 kg semaine 17 (TAC).	TRF, TAC
		De Nuailé/Boutonne à St-Jean d'Angély (pont du Faubourg Taillebourg), Canal St-Eutrope compris	Pêcheurs Angériens	800 kg	600 kg à l'ouverture + 200 kg semaine 13.	TRF
	Aire de loisirs d'Antezant	210 kg		3 x 70 kg semaines 14, 16 et 18.	TAC, SDF	
	2 <sup>ème</sup>	Saint-Jean d'Angély : du Quai St-Jacques jusqu'au pont de l'autoroute face à La Sablière (commune de Ternant)		200 kg	1 lâcher à l'ouverture.	TAC
La Nie	1 <sup>ère</sup>	Entre Saint-Martin-de-Juillers (lieu-dit l'Epervier) et Saint-Jean-d'Angély	Truite des Touches	100 kg	1 lâcher à l'ouverture.	TRF, SDF
		Loiré-sur-Nie		20 kg	1 lâcher à l'ouverture.	TRF
L'Antenne		De Cressé à l'ouvrage de Bagnizeau	Gaule Mathalienne	750 kg	350 kg à l'ouverture + 200 kg semaine 13 + 200 kg semaine 16.	TRF, TAC
Le Briou		De l'ouvrage de Bagnizeau au Seure		490 kg	350 kg à l'ouverture + 140 kg semaine 15.	TAC, TRF, SDF
Autres affluents de l'Antenne	De Saint-Ouen-La-Thène à Prignac	160 kg		100 kg à l'ouverture + 60 kg semaine 15.		
		La Saudrenne, la Gravouse, la Veine-Froide, le Dandelot, l'Auriou, le Migron et le bras de l'Archère (Vieille Antenne) au Seure.				
<b>SECTEUR OUEST</b>						
La Seudre	2 <sup>ème</sup>	La Foye (Cravans), le pont de St-André-de-Lidon, les Châtelards et Chanteloube (Meursac), Charlotteau et l'Ile (Corme-Ecluse), Trois-Doux (St-Romain-de-Benêt) et La Jacqueline (Le Chay).	Seudre-Atlantique	500 kg	Le lâcher de 250 kg prévu à l'ouverture est reporté semaine 13. Le 2 <sup>ème</sup> lâcher de 250 kg sera réalisé en avril (semaine à préciser).	TAC, TRF
Canal Charente-Seudre		Port du Lindron à Marennes	Gaule Marennaise	450 kg	250 kg à l'ouverture + 200 kg semaine 13.	TAC
La Trézence		De Migré à Puyrolland	Gardon Boutonnais	450 kg	Le lâcher de 250 kg prévu à l'ouverture semaine 11 est repoussé d'au moins 1 semaine. 100 kg semaine 13 + 100 kg semaine 15	TAC, TRF, SDF
La Soie		Chantemerle-sur-la-Soie				
<b>SECTEUR CENTRE</b>						
Le Bramerit	1 <sup>ère</sup>	Du pont du Lieu-dit Chez Ferret au pont de la RD 114 (St-Savinien)	Mouche de St-Savinien	380 kg	80 kg à l'ouverture + 2 lâchers de 100 kg semaines 13 et 15 + 2 lâchers de 50 kg semaines 17 et 19.	TRF, TAC, SDF
	2 <sup>ème</sup>	Aval pont de la RD 114 (St-Savinien)		20 kg	1 lâcher à l'ouverture.	
Le Coran	1 <sup>ère</sup>	De Saint-Bris-des Bois à la confluence avec la Charente	Pêcheurs Saintongeais	650 kg	350 kg à l'ouverture + 150 kg semaine 13 + 150 kg semaine 15.	TRF
		Des Bujoliers à Saint-Sauvant		150 kg	2 x 75 kg semaines 17 et 19.	

Cours d'eau	Catégorie piscicole	Secteurs	AAPPMA	Quantités	Observations	Espèces
<b>SECTEUR CENTRE</b>						
Le Bourru	2 <sup>ème</sup>	Lieu-dit Bourru, entre RN 141 et RD 24	Pêcheurs Saintongeais	60 kg	40 kg à l'ouverture + 20 kg semaine 13.	TAC
L'Arnoult		Luchat – La Clisse		100 kg	50 kg à l'ouverture + 50 kg semaine 13.	
<b>SECTEUR SUD</b>						
La Seugne	2 <sup>ème</sup>	Lieu-dit « Le Coudinier » (Mosnac)	Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne	30 kg	1 lâcher repoussé d'au moins 2 semaines après l'ouverture	TAC
		Fléac-sur-Seugne		40 kg	1 lâcher repoussé d'au moins 2 semaines après l'ouverture	
		Pons centre		100 kg	1 lâcher repoussé d'au moins 2 semaines après l'ouverture	
		Lieu-dit « Château-Renaud » (Bougneau)		50 kg	1 lâcher repoussé d'au moins 2 semaines après l'ouverture	
		Lieu-dit « Auvignac » (Montils)		50 kg	1 lâcher repoussé d'au moins 2 semaines après l'ouverture	
		Entre les lieux-dits « Les Furnes » et Jarlac sur le bras de Seugne dit « l'Etier des Terres ou Etier de Jarlac » (Montils)		80 kg	1 lâcher repoussé d'au moins 2 semaines après l'ouverture	
		Lieu-dit « Le Moulin de Rabaine » (La Jard)		20 kg	1 lâcher repoussé d'au moins 2 semaines après l'ouverture	
		Lieu-dit « Courcion » (Berneuill)		40 kg	1 lâcher repoussé d'au moins 2 semaines après l'ouverture	
		Lieu-dit « le Gué de Marraud » sur le bras de Seugne dit « l'Etier de Courpignac » (Les Gonds)		40 kg	1 lâcher repoussé d'au moins 2 semaines après l'ouverture	
La Maine	1 <sup>ère</sup>	3 secteurs : Le Moulin d'Isaac, le Pont de Tende et Chez Tardi (Clion/Seugne).	Gaule Jonzacaise	400 kg	<u>150 kg à l'ouverture de St-Hilaire-du-Bois jusqu'à la laiterie du lieu-dit « Isaac » et 2 x 125 kg semaines 13 et 15.</u>	TRF
Le Tarnac		Du pont de La Laigne au Moulin de Goribon, commune de Nieul-le-Virouil.		90 kg	30 kg à l'ouverture et 2 x 30 kg semaines 13 et 15.	
Le Biget	2 <sup>ème</sup>	Du pont de La Roche (commune de Celles, pont D 47 direction Gimeux) à la confluence avec le Né.	Gaule Jonzacaise	120 kg	40 kg à l'ouverture et 2 x 40 kg semaines 12 et 13.	TAC, TRF, SDF
Le Pharaon		Du pont de Bapaille (Mortiers) au lieu-dit Le Geay (Léoville).		135 kg	45 kg à l'ouverture et 2 x 45 kg semaines 12 et 14.	
Le Trèfle		De St-Ciers-Champagne (second pont D 251 E3 direction Brie-sous-Archiac, lieux-dits l'Encrevier/La Briasse) au Moulin de Bertin.		165 kg	55 kg à l'ouverture et 2 x 55 kg semaines 12 et 14.	
Le Taillon		Du pont de la D 145 à Saint-Dizant-du-Gua au lieu-dit Le Sap.	180 kg	60 kg à l'ouverture et 2 x 60 kg semaines 13 et 15.	TAC, TRF	
La Liveulle		Chepniers, Jussas, Corignac	170 kg	100 kg à l'ouverture + 70 kg semaine 16.		
Le Mouzon		St-Palais-de-Négrignac, Neuvicq, St-Martin d'Ary et Montguyon	250 kg	160 kg à l'ouverture + 90 kg semaine 16.		
Le Lary		Chevanceaux, St-Palais-de-Négrignac, Montlieu-la-Garde, Neuvicq, Orignolles, St-Martin-d'Ary, Clérac, Cercoux, St-Pierre-du-Palais et La Clotte	460 kg	270 kg à l'ouverture + 190 kg semaine 16.	TAC	
Le Palais		Boresse-et-Martron, Neuvicq, Montguyon, Le Fouilloux et St-Pierre-du-Palais	270 kg	170 kg à l'ouverture + 100 kg semaine 16.		
La Dronne		Du Moulin des Herveux au lieu-dit Le Maine Dufour à Saint-Aigulin	300 kg	200 kg à l'ouverture + 100 kg semaine 13.		
La Mâme	2 <sup>ème</sup>	De Boscarnant/La Génétoize jusqu'à la confluence avec la Dronne	Amicale des Pêcheurs de Saint-Aigulin	50 kg	25 kg à l'ouverture + 25 kg semaine 13.	TAC
La Mozenne		De St-Martin-de-Coux jusqu'à la confluence avec la Dronne		50 kg	25 kg à l'ouverture + 25 kg semaine 13.	
<b>TOTAL LACHERS DE TRUITES EN COURS D'EAU SAISON 2020</b>				<b>11 015 Kg</b>	<b>Dont 5 275 kg pour l'ouverture</b>	